

Tournée environnement : une surveillance au quotidien, au cœur de nos engagements

22.6.2026 - | EDF

À la centrale de Flamanville, la protection de l'environnement est une priorité, au même titre que la sûreté et la sécurité. Chaque jour, des équipes dédiées réalisent des prélèvements pour garantir en continu la surveillance de l'environnement. Suivons-les de plus près...

Sur le site de Flamanville, près de 2 400 femmes et hommes œuvrent quotidiennement à produire une électricité bas carbone. Tous ont en tête les priorités du site que sont la sûreté, la sécurité et l'environnement.

Le respect de nos obligations environnementales est au quotidien assuré par une équipe composée d'une vingtaine de techniciens du service Chimie, en charge des prélèvements puis de leur analyse. Les résultats sont publiés et accessibles au grand public.

Stanislas Ruel, responsable de cette équipe, précise : « Chaque année, nous réalisons environ 20 000 mesures et analyses chimiques et radiologiques sur le site et dans l'environnement proche de la centrale. »

Une surveillance permanente et encadrée

La surveillance de l'environnement de la centrale s'inscrit dans un cadre strictement réglementé, qui définit la nature, la fréquence et les analyses à réaliser avec un niveau minimal de performance à respecter.

Tout au long de l'année, les équipes effectuent des prélèvements dans l'air, l'eau et les milieux naturels, afin de vérifier, par la réalisation d'analyses réglementaires de différentes natures, l'absence d'impact du fonctionnement de la centrale sur son environnement ainsi que la cohérence des résultats avec l'étude d'impact environnemental.

Ce dispositif est complété par des études annuelles radioécologiques et hydrobiologiques. Elles sont confiées par EDF à des laboratoires externes qualifiés (Eurofins, IFREMER et Labéo Manche). Tous les dix ans, une étude radioécologique plus poussée vient compléter et accroître notre connaissance de l'état radiologique de l'environnement et disposer de données actualisées. La grande variété des analyses d'expertise effectuées lors de ces études, permet de connaître finement l'impact des installations sur l'environnement.

Comme la sûreté et la radioprotection, l'environnement fait aussi l'objet d'une surveillance par l'ASNR, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection.

Qu'est-ce qu'une tournée environnement ?

Stanislas Ruel explique : « Une tournée environnement correspond à l'ensemble des actions réalisées quotidiennement par les équipes du site en charge de surveiller l'environnement sur et autour du site. Chaque jour, les chimistes effectuent des **suivis de paramètres et des prélèvements représentatifs dans le milieu naturel à des fins de réalisation d'analyses.** »

Autour du site, plusieurs dispositifs permettent une surveillance fine et continue grâce :

- à des **stations de prélèvement d'air**, avec analyses quotidiennes,

- à un réseau de **balises mesurant en continu le rayonnement ambiant**,
- à des **équipements spécifiques** pour récupérer l'eau de pluie ou le tritium dans l'air pour ensuite réaliser des mesures,
- à des **prélèvements réguliers** de la chaîne alimentaire (herbe, lait...).

Tous ces dispositifs contribuent à une connaissance précise de l'environnement et de son éventuelle évolution.

Une démarche certifiée

La centrale de Flamanville s'inscrit dans une démarche d'excellence environnementale reconnue par la certification **ISO 14001**, régulièrement auditée et renouvelée (dernier audit de contrôle réalisé en février 2026). Cette norme internationale certifie l'existence et l'efficacité des démarches environnementales en vigueur sur le site.

Accès aux données pour tous

Les résultats de cette surveillance sont accessibles à tous :

- sur le site internet de la centrale <https://www.edf.fr/centrale-nucleaire-flamanville> (les données mensuelles relatives à la surveillance des rejets et de l'environnement de la centrale nucléaire, le rapport annuel d'information du public relatif aux installations nucléaires du site de Flamanville, le rapport environnemental annuel relatif aux installations nucléaires du site de Flamanville)
- via le **Réseau National de Mesures de la radioactivité de l'environnement (RNM)**.

La mise à disposition de ces informations permet de maintenir le lien de confiance entre les riverains et le site.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-flamanville-1-2/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-flamanville-1-2/tournee-environnement-une-surveillance-au-quotidien-au-coeur-de-nos-engagements>